Le Rollon : la monnaie normande

Objectif de cette nouvelle monnaie locale : inciter les consommateurs, comme les professionnels, à acheter local et durable via les circuits courts et le commerce de proximité.

Les utilisateurs, consommateurs, entreprises et collectivités, peuvent **faire leurs achats sur leur Smartphone via une application téléchargée**. La solution de paiement est **100% sécurisée**. Le Rollon est un outil monétaire complémentaire et à parité avec l'euro. La totalité de la masse monétaire Rollon en circulation est couverte par sa contrepartie en euro.

Aujourd'hui, **l'application géolocalise les professionnels, commerçants et artisans**, sur une carte interactive, et **informe les consommateurs des bons plans**. L'Association de la Monnaie normande Citoyenne (AMNC) a été créée fin 2017 afin de travailler à la construction puis au déploiement de **la première monnaie à l'échelle régionale.**

Une équipe de bénévoles, tous dirigeants de structures de l'économie sociale et solidaire, a été largement mobilisée **afin de mettre au point cette monnaie avec l'appui de groupes de travail multiples**, (citoyens, entreprises, associations, collectivités, ADEME, monnaies locales…) de partenaires normands à la pointe de leur expertise et le fort soutien de la Région.

Au niveau national, une quarantaine d'initiatives de Monnaies Locales Complémentaires existent, dont vingt-quatre monnaies en circulation (Toulouse,

Boulogne, Strasbourg…).

C'est suite à plusieurs consultations citoyennes, que le nom de Rollon, premier duc de Normandie et premier à avoir créé une monnaie à son effigie, a été choisi pour désigner la monnaie normande.

Découvrez le RolloN sur Au-Rendez-vous des Normands